

Conseil de Laboratoire du 02/06/2017

COMPTE-RENDU

Membres présents : Benoit SEVI, Muriel TRAVERS, Amaury GRIMAND, Benoit JOURNE, Olivier DARNE, Frantz ROWE, Florent SARI, Wafa BOUAYNAYA, Jean-Baptiste BONNIER, Raphaël SUIRE, Dominique BARBELIVIEN, Thomas VALLEE, Hicham ABBAD

Les excusés : Laurent BARANGER, Bénédicte GEFFROY

Ordre du jour :

1. Classement des dossiers de l'AO « Internationalisation des laboratoires »
2. Classement de l'AO « participation des doctorants à des colloques »
3. Informations diverses

1. Classement des dossiers de l'AO « Internationalisation des laboratoires »

Un seul dossier a été proposé au conseil de laboratoire et accepté.

2. Classement de l'AO « participation des doctorants à des colloques »

Cinq dossiers ont été classés par le conseil de laboratoire (ultérieurement au conseil de laboratoire, un dossier a été retiré à la demande du doctorant).

Nous rappelons que les doctorants en première année ne sont pas prioritaires pour l'école doctorale et donc classés en fin de liste par le conseil de laboratoire.

Le conseil de laboratoire favorise les conférences reconnues d'un point de vue scientifique (associations internationales).

3. Informations diverses

GIS OUEST ESS : 6-8 personnes se sont déclarés être intéressés pour participer à ce GIS ; rapprochement à suivre

Stagiaires : salle 303 réservé et aménagée

Post-Doctorants : Hélène MORTEAU est arrivé au laboratoire dans le cadre de l'ANR CLUSTER de Raphaël SUIRE

-> En dépit de la pénurie de locaux, la direction souhaiterait qu'un bureau soit dédié aux post-doctorants et qu'il puisse également accueillir les professeurs invités.

RAPPORT D'ACTIVITE : un formulaire va être envoyé auprès des membres permanents et associés du laboratoire. Chaque membre aura à remplir le formulaire de la manière la plus détaillée possible.

ED : nouvelle règle de l'encadrement de 5 doctorants au maximum. Aucune nouvelle inscription de nouveaux doctorants ne sera acceptée pour les HDR ayant 5 doctorants ou plus.

INFORMATION reçue le 15 juin provenant de l'ED :

Période de transition pour la rentrée prochaine : à titre exceptionnel, une autorisation pour une nouvelle inscription pourra être délivrée par la commission des thèses. Attention cette autorisation d'inscription, ne sera accordée que si la commission a l'assurance, qu'à la rentrée 2018, l'encadrant peut être revenu au niveau du plafond des cinq doctorants fixé par l'ED.

PROCEDURE : faire une demande écrite adressée au directeur de l'ED à faire suivre par mail en motivant le caractère exceptionnel et les mesures prises pour revenir au seuil fixé par l'ED EDGE dans les meilleurs délais. Les demandes sont à envoyer avant le 23 juin car la commission se réunira le 28 juin 2017.